

<i>Membres du Conseil Municipal</i>	
<i>En exercice :</i>	<i>23</i>
<i>Présents :</i>	<i>18</i>
<i>Représentés :</i>	<i>3</i>
<i>Absents :</i>	<i>2</i>
<i>Ayant pris part au vote :</i>	<i>21</i>

Séance publique du 27 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 27 mars à vingt heures, le Conseil municipal, régulièrement convoqué le 21 mars, s'est réuni en séance publique à la Mairie sous la présidence de Mme Sylvie LOPEZ.

Mmes Ghislaine CRAYSSAC, Régine DE RODAT, Françoise GALEOTE, Danièle KAYA-VAUR, Sylvie LOPEZ, Valérie MARJAC, Magali POQUET, Francine TEISSIER, Huguette THERON-CANUT ;
M. Sébastien FABRE, Marc HENRY-VIEL, Pierre MALGOUYRES, Michel PELLETIER, Pascal PRINGAULT, Dominique ROMULUS, Edmond ROUTABOUL, Stéphane SANSAC, Maurice TEULIER.

Absents-excusés :

Mme Sandrine AUBRY représentée par M. Stéphane SANSAC
M. Yoan ENCAUSSE représenté par Mme Sylvie LOPEZ
M. Jean GARGUILLO représenté par Mme Huguette THERON-CANUT

Absents :

Mme Karine MINIC
Mme Kedna THOMAS

Secrétaire de séance : Mme Huguette THERON-CANUT

**Délibération n°
DL20230313**

ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2023

Madame Sylvie LOPEZ, Maire, présente le Budget Primitif 2023.

Ce budget s'équilibre en dépenses et en recettes, tant en section de fonctionnement qu'en investissement.

Les montants du budget primitif 2023 sont rappelés ci-dessous :

Section de fonctionnement	2 352 582,00€
Section d'investissement	4 796 385,25€
TOTAL BUDGET 2023	7 148 967,25€

Oui l'exposé du rapporteur, le conseil municipal, à l'unanimité des votants,

DÉCIDE :

- D'adopter le Budget Primitif pour 2023

Fait à Olemps, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Sylvie LOPEZ



La secrétaire de séance
Huguette THERON-CANUT



Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : DL20230313 - Adoption du Budget Primitif 2023

Date de décision: 27/03/2023

Date de réception de l'accusé 06/04/2023

de réception :

Numéro de l'acte : 2_DL20230313

Identifiant unique de l'acte : 012-211201744-20230327-2_DL20230313-BF

Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matières de l'acte : 7 .1 .3

Finances locales

Decisions budgetaires

document budgétaire

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

Nom du fichier : DOCBUDG-21120174400011-012017-BP-2023-06042023000000.xml (99_BU-012-211201744-20230327-2_DL20230313-BF-1-1_1.xml)

Annexe : DL20230313 - Adoption du Budget Primitif 2023.pdf (70_DE-012-211201744-20230327-2_DL20230313-BF-1-1_2.pdf)

Délibération